

Décision 11-D-07 du 24 février 2011

relative à des pratiques mises en œuvre dans
le secteur des travaux de peinture
d'infrastructures métalliques

Posted on: 24 février 2011 | Secteur(s) :

BTP

Présentation de la décision

Informations sur la décision

**Origine de la
saisine**

Ministre de l'économie, des finances et de
l'emploi

Dispositif(s)

Pratique établie
Sanction pécuniaire

Procédure(s)

Transaction

**Entreprise(s)
concernée(s)**

Grivetto SAS, Philippe Lassarat SA,
Prezioso-Technilor SAS, Sorespi Bretagne
SAS

Lire

le texte intégral de la décision

526.95 Ko

le communiqué de presse